

Da: Mauro Michelini [<mailto:m.michelini@michelinimauro.fr>]

Inviato: lunedì 8 dicembre 2014 14:53

A: 'Service des Impôts des Particuliers Non Résidents'

Oggetto: R: demande de déclaration de revenus de l'année 2013 – SA 2

Excusez-moi, mais je ne comprends pas la question ; si c'est pour un client, il faut me donner le nom. Si c'est pour moi, ça fait 17 ans que je fais en tant qu'expert-comptable français, la 2035-2042-2047 à Nice...

Cordialement

Mauro Michelini

Da: Service des Impôts des Particuliers Non Résidents

[<mailto:sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr>]

Inviato: lunedì 8 dicembre 2014 14:45

A: m.michelini@michelinimauro.fr

Oggetto: demande de déclaration de revenus de l'année 2013 – SA 2

Madame, Monsieur,

À ce jour, je n'ai pas reçu la déclaration détaillée de vos revenus de l'année 2013 qui aurait dû être déposée - avant le 16 juin 2014 (si vous êtes domicilié en Europe, dans les pays du littoral méditerranéen, en Amérique du Nord ou en Afrique), - ou avant le 30 juin 2014 (si vous êtes domicilié en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Asie ou en Océanie).

La production de ce document constitue une obligation prévue par la loi. Le manquement à cette obligation légale, ou le retard à l'accomplir vous expose à des sanctions.

- Si vous n'avez pas déposé cette déclaration, et afin d'éviter toute erreur d'imposition à votre préjudice, je vous invite à m'adresser à l'adresse suivante :

Service des Impôts des particuliers des Non Résidents, -SA2 10 rue du Centre, TSA 10010, 93465 Noisy le Grand Cedex.

Tel : 01 57 33 83 23 - Fax 01 57 33 88 51

la déclaration pré-identifiée que vous avez dû recevoir précédemment, remplie et signée. A défaut, tous les formulaires nécessaires sont disponibles sur le site impots.gouv.fr. Dans tous les cas, cet envoi doit intervenir dans un délai maximum de trente jours à compter de la réception du présent courriel.

- Si vous l'avez déjà souscrite, je vous remercie de m'indiquer auprès de quel Service des Impôts des Particuliers vous l'avez faite parvenir et de me préciser votre adresse au 1er janvier 2014.
- Si vous n'avez plus d'obligation fiscale vis à vis de la France (absence de revenu de source française imposable en France), je vous remercie de nous en informer. La mise à jour de votre dossier sera ainsi effectuée en fonction de votre situation.

Pour toute réponse, et afin de faciliter le traitement de votre dossier, merci de conserver l'objet du courriel indiqué ci-dessus.

Sur le site internet <http://www.impots.gouv.fr/>, vous pourrez vous procurer tous les formulaires nécessaires dans la rubrique « télécharger un formulaire » et des informations sur la fiscalité des non résidents dans la rubrique particuliers / vivre hors de France.

Veillez agréer Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.